

Evaluation du Baccalauréat 2021-2022 : évolution et changements,

depuis novembre 2020, en raison de la crise sanitaire :

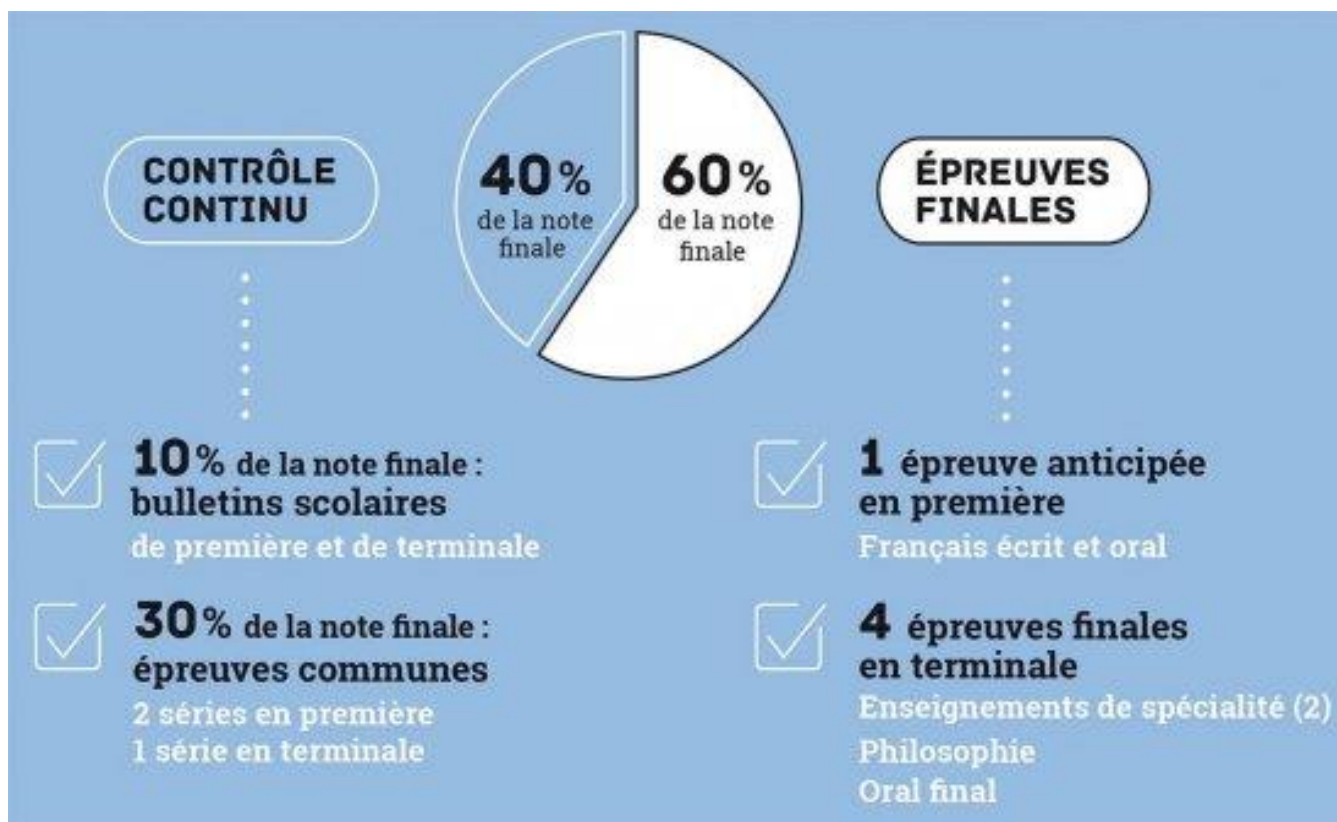
Ce qui change....

- Les évaluations communes (anciennement appelées E3C) prévues en première sont annulées et remplacées par les moyennes des bulletins scolaires. Cette mesure concerne **l'histoire-géographie non OIB, les langues vivantes, l'enseignement scientifique et la SPÉCIALITÉ NON POURSUIVIE EN CLASSE DE TLE**. Le chef d'établissement veille à la régularité et à l'harmonisation des évaluations.

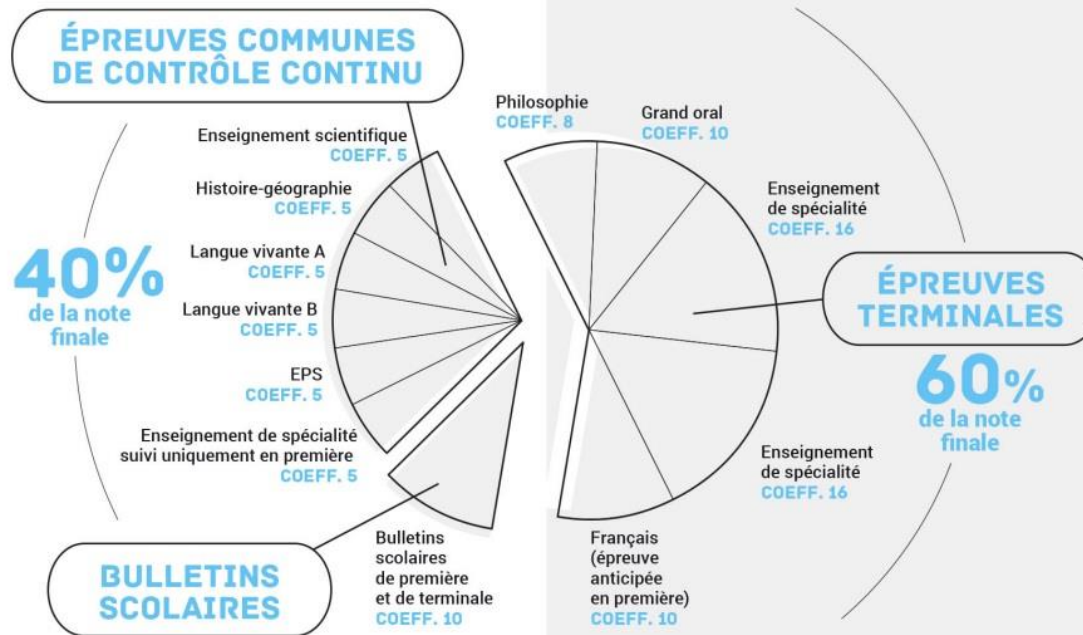
Ce qui ne change pas....

- LES EPREUVES DES EAF PREVUES EN JUIN 2021 (écrit et oral) ont chacune un **COEFFICIENT 5**
- DEUX SPÉCIALITÉS A GARDER SUR TROIS (se prononcer au conseil de classe du 2eme trimestre)
- DES OPTIONS A CHOISIR EN CLASSE DE TLE (Maths expertes, maths complémentaires, DGEMC...)
- LES BULLETINS DE 1ere et de Tle SONT PRIS EN COMPTE DANS LA NOTE FINALE AVEC UN **COEFFICIENT 10**

Série non OIB seulement



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES

avec une discipline non linguistique, hors section chinoise

